

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2017
DELIBERATION N° 12

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :
43*

L'an deux mil dix sept, le quatorze décembre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

Présents : Présents : M. ETCHEGARAY, Mmes DURRUTY, BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN DOLHAGARAY, M. AGUERRE, Mme JUZAN, MM. ESMIEU, SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, Mme BRAU-BOIRIE, M. LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, M. BOUTONNET, Mmes ARAGON, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART.

Absents représentés par pouvoir :

M. MILLET-BARBE par M. LACASSAGNE, M. NEYS par M. SOROSTE, Mme LANGLOIS par M. ESMIEU, M. LALANNE par Mme JUZAN, M. SALANNE par M. POCQ, Mme MEYZENC par Mme DURRUTY, M. ESCAPIL-INCHAUSPE par Mme DUHART, Mme TAIEB par Mme CASTEL, Mme CANDILLIER par M. ETCHEGARAY, Mme DESTIN par M. LAIGUILLON, M. DAUBISSE par M. ARCOUET, Mme PICARD FELICES par Mme HERRERA LANDA, Mme WAGNER par M. IRIART

Absents non représentés : Mme BELBARAKA.

*Certifié exécutoire compte
tenu de l'affichage en
mairie le*

*Et du dépôt
au titre du contrôle
de légalité le
.....*

Le Maire

Entendu le rapport de M. le Maire,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Extension et restructuration du musée Bonnat-Helleu musée des Beaux-arts de Bayonne – Convention de financement avec la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

Avec plus de 7 000 œuvres, le musée Bonnat-Helleu renferme une collection d'une richesse exceptionnelle. El Greco, Dürer, Rubens, Goya, Ingres, Géricault, Delacroix... figurent parmi les artistes prestigieux dont le musée conserve certaines œuvres remarquables. Avec près de 3 500 dessins, c'est aussi le seul musée français, en dehors du Louvre, à conserver des œuvres de Raphaël, Léonard de Vinci et Michel-Ange. Il abrite l'un des 30 plus importants cabinets de dessins dans le monde.

Ces collections ont été enrichies au fil du temps par des legs importants dont le leg Howard-Johnston en 2009, mais les œuvres ne pouvaient plus se satisfaire d'un écrin trop vétuste et inadapté qui, avant sa fermeture, permettait de présenter seulement 8 à 10 % d'entre elles. C'est la raison pour laquelle la Ville s'est engagée dans un vaste projet d'extension et de rénovation avec le concours notamment de l'équipe Brochet Lajus Pueyo qui en assure la maîtrise d'œuvre.

Investissement culturel de grande envergure dont les enjeux dépassent largement le seul territoire de la ville, le projet d'extension-réhabilitation du musée Bonnat-Helleu est dicté par une triple ambition :

- restituer aux bayonnaises et aux bayonnais, à tous les amateurs d'art, mais aussi et surtout à tous les publics, un patrimoine exceptionnel qui mérite d'être valorisé ;
- inscrire cet investissement culturel majeur dans une stratégie de développement, d'attractivité économique et touristique de la ville et de l'ensemble de la région ;
- porter et concrétiser une ambition éducative forte en direction des plus jeunes et des publics qui n'ont pas ou trop peu accès à ces ressources culturelles exceptionnelles.

Par délibération du 16 juillet 2015, le Conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à solliciter les partenaires financiers potentiels.

C'est ainsi que la Communauté d'agglomération Pays Basque (CAPB), dans le cadre de son programme pluriannuel d'investissement (PPI) 2016-2020, a décidé de soutenir cette opération à hauteur de 2 530 000 €, pour une dépense subventionnable d'un montant de 15 600 000 € HT.

Il est par conséquent demandé au Conseil municipal d'approuver la convention de financement, ci-annexée, et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION A L'UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES

M. Iriart (avec mandat) s'abstient

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne